



Reçu le :

N° de candidat :

Dossier complet :

DOSSIER d'INSCRIPTION

D.E. ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Date de naissance : _____

Lieu de naissance : _____ Nationalité : _____

Département ou Pays de naissance : _____

Situation familiale : _____ Nombre de personnes à charge : _____

Numéro de sécurité sociale (identifiant national) : _____

Reconnu (e) travailleur handicapé ? Oui Non

SITUATION ACTUELLE

 ETUDIANT / LYCEEN

Dernière classe fréquentée : _____

 SALARIE

Type d'établissement (EHPAD ; IME ; MAS, ...) : _____

Nom de l'employeur : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Personne à contacter : _____

Poste occupé actuellement : _____

Dates de début et fin de contrat : _____

Temps plein Temps partiel à préciser : _____ DEMANDEUR D'EMPLOICPF : Oui Non

DISPOSITIF ENVISAGÉ POUR LA PRISE EN CHARGE FINANCIERE

Précisez ci-dessous le dispositif que vous envisagez de mobiliser
afin de préparer le DEAES

Contrat de Professionnalisation Contrat d'Apprentissage Financement employeur

Type d'établissement (EHPAD ; IME ; MAS, ...) : _____

Nom de l'employeur : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Personne à contacter : _____

Autre

VOTRE FORMATION ANTERIEURE

Présentez ci-dessous les cycles que vous avez suivis,
ainsi que les diplômes, brevets ou certificats obtenus (joindre une copie)

FORMATION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE :

_____ Année : _____

_____ Année : _____

_____ Année : _____

_____ Année : _____

DIPLOMES ACQUIS :

- Diplôme d'Etat d'Accompagnement Educatif et Social (version 2016)
- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale
- Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique
- Diplôme d'Etat d'assistant familial
- Diplôme d'Etat d'aide-soignant (ancienne et nouvelle version)
- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture (ancienne et nouvelle version)
- Titre professionnel d'Assistant De Vie aux Familles (version 2021)
- Titre professionnel d'Assistant De Vie aux Familles spécialité CCS
- Titre professionnel d'Agent de Service Médico-Social
- Brevet d'Etudes Professionnelles Carrières Sanitaire et Sociales
- Brevet d'Etudes Professionnelles Accompagnement, Soins et Services à la Personne
- Certificat d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Technique en Milieux Familial ou Collectif
- Certificat d'Aptitude Professionnelle Petite Enfance
- Certificat d'Aptitude Professionnelle Accompagnant Educatif Petite Enfance
- Mention Complémentaire d'Aide à Domicile
- Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant animateur technicien
- Certificat professionnel de la Jeunesse, de l'Education populaire et du Sport, mention Animateur d'activités et de Vie Quotidienne
- Brevet d'études professionnelles Agricole option Services Aux Personnes
- Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole Service en Milieu Rural
- Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural
- Titre Professionnel d'Assistant De Vie - Dépendance

VOS EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES ET BÉNÉVOLES

Présentez ci-dessous les fonctions que vous avez exercées, votre statut
la période, la durée et les références de la structure

DANS LE SECTEUR SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL :

Dates d'emploi	Employeurs	Fonctions

DANS D'AUTRES SECTEURS :

Dates d'emploi	Employeurs	Fonctions

Avez-vous effectué un service civique ?

Oui. Durée :

Mission :

Non

Les critères de l'obligation vaccinale sont définis par :

- LOI n° 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire, articles 12, 13 et 14 notamment ;
- Décret n° 2021-1059 du 7 août 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire.

Aussi :

- L'obligation est applicable à toutes les personnes exerçant leurs activités dans les établissements et services de santé, les établissements et services sociaux et médico-sociaux soumis à l'obligation vaccinale. Il n'y a pas de distinction de statuts entre les personnels salariés, les bénévoles ou les intérimaires ;
- Les stagiaires, sont soumis aux mêmes obligations que les professionnels exerçant dans les établissements qui les accueillent en stage. Ils sont donc tenus au respect des protocoles et mesures mises en place par ces établissements pour répondre au contexte de crise sanitaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. Ainsi, lorsqu'ils effectuent un stage dans l'un des établissements visés au I de l'article 12 de la loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire, ils doivent répondre à l'obligation vaccinale ;

Par ailleurs, s'agissant des modalités d'accès aux établissements de formation, le principe est celui d'un accueil de tous les étudiants dans l'enceinte des établissements dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. L'accès des étudiants à leurs établissements de formation n'est pas soumis à l'obligation vaccinale, ni à la présentation du "pass sanitaire".

« En cochant cette case, j'atteste avoir pris connaissance des informations liés à l'obligation vaccinale »

Fait le

Signature :

**Dossier à retourner dûment complété à notre secrétariat
au plus vite (nombre de places limitées)
accompagné obligatoirement des pièces suivantes :**

- Photocopie d'une pièce d'identité (Pour les candidats de nationalité étrangère, copie du titre autorisant à exercer une activité professionnelle)
- Une lettre de motivation manuscrite expliquant les raisons amenant le candidat à souhaiter suivre la formation et exercer le métier d'AES
- 1 chèque de 100,00 € couvrant les frais de dossier et de sélection (à l'ordre d'IFP Atlantique)
- 2 photos d'identité
- 2 timbres au tarif normal
- Copie des diplômes obtenus
- Un CV actualisé
- Pour les candidats lauréats de l'institut du service civique, copie de la décision d'admission
- Pour les salariés, attestation de prise en charge financière de la part de l'employeur, en précisant le statut
- Pour les candidats âgés de 16 à 18 ans, autorisation parentale dûment signée.